

Procès-verbal

du Conseil municipal du 15 novembre 2022

Maire : Jacques COLDEFY

Conseillers Municipaux : Belin Jérôme – Bouyssou Vanessa – Gallineau Sébastien – Grimal Béatrice – Mas Cédric – Méjecaze Jean Paul – Mézy Amandine – Soulier Bruno – Verbiguié Laurie

Absents excusés : Martial Serrau a donné pouvoir à Vanessa Bouyssou - Dimitri Martinez a donné pouvoir à Amandine Mezy.

Secrétaire auxiliaire : Mme Laurie Verbiguié

Secrétaire de séance : M. Bruno Soulier

1 – Approbation du Procès-Verbal du 4 Octobre 2022

Validé à l'unanimité

2 – Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif

Validé à l'unanimité

3 – Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (SPANC) du Grand Figeac

Validé à l'unanimité

4 – Approbation du prix et de la qualité du service public d'eau potable du Limargue Ségala

Validé à l'unanimité

5 – Approbation de la révision des statuts communautaires du Grand Figeac

Validé à l'unanimité

6 – Désignation d'un correspondant incendie

Proposition de M. Jean-Paul Méjecaze

Validé à l'unanimité

7 – Convention de la mise en place d'un système d'information géographique (SIG)

Sujet reporté à un prochain conseil municipal

8 – Projet de l'Ecobarri – Extension BTS Mas de Charles

Validation du devis concernant les candélabres du lotissement pour un montant de 32012,40€

Validé à l'unanimité

9 - Ouverture de crédit : Amortissements et provisions sur dissimulation des réseaux (budget communal)

Amortissements : ouverture de crédit :

- Du chapitre 042, au compte 6811 pour 31 072,50€
- Au chapitre 040, au compte 28041512 pour 6 662,00€
Au compte 28041582 pour 24 310 ,50€
Au compte 281531 pour 100,00€

Validé à l'unanimité

Constitution d'une provision pour dépréciation des comptes de redevables (budget communal) :

- Mme Marion Fogarizzu, pour un montant de 21,42€
- M Yann Perrot pour un montant de 266,88€
- Mme Laila Serres pour un montant de 10,50€

Validé à l'unanimité

10 – Décision modificative - le budget assainissement

Reporté à un prochain conseil municipal

11 – Décision modificative – budget communal - voirie

Changement de caniveaux pour 2 616,00€

Opération 94 - Augmentation du compte pour un montant de 2 616,00 €

Opération 600 - Diminution du compte pour un montant de 2 616,00 €

Validé à l'unanimité

12 – Demande de DETR pour les travaux énergétiques de la salle des fêtes

Demande de devis pour changement des menuiseries en triple vitrage

5 portes fenêtres et 4 châssis

13 – Éclairage public – Réflexion sur l'extinction nocturne

Reporté à un prochain conseil municipal

14 – Avenants au marché de la maison Courdès pour ERC – C2M – ALLIANCE 360 – Concept Aménagement

Reporté à un prochain conseil municipal

15 – Transfert de la compétence assainissement au syndicat mixte du limargue

Reporté à un prochain conseil municipal

16 – Motion pour le loup

Modification du texte « d'une centaine » par « A ce jour, plus d'une centaine »

Validé à l'unanimité

17 – Informations diverses

- Goûter des aînés : le 18/12/2022 de 14h00 à 18h00 Invitation pour les 70 ans et plus
- Discussion pour l'acquisition d'une sono pour les cérémonies de la mairie
- Carte cadeau pour les 10 employés de la commune : valeur 50,00 € chacune
- Discussion pour le remplaçant du cuisinier à la cantine - Départ de Monsieur Lafage au 01/02/2023
- Courrier d'un agent pour une baisse de ses heures de travail.
- Commission école à prévoir rapidement.
- REISSA : proposition d'organiser des cours pour l'accouchement au sein de l'école
Locaux concernés : salle jaune

La séance est levée à 00 h 35